



OFFRE D'EMPLOI

Directeur(trice) des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Val-Morin est une municipalité des Laurentides, campée entre montagnes et lacs qui offre à ses employés un environnement favorisant la formation et le développement individuel, de même que des programmes de reconnaissance et des avantages sociaux compétitifs parmi lesquels :

- **Un programme d'assurances collectives**
- **Un régime de retraite**
- **Un accès gratuit au Parc régional, à la plage et à la bibliothèque municipale**
- **Un mode de travail hybride**
- **La reconnaissance des années d'expérience pertinentes dans le droit de vacances à l'embauche**
- **Toute une gamme d'autres avantages sociaux**

Sommaire des responsabilités

Sous la supervision de la directrice générale, le/la directeur(trice) des loisirs, de la culture et la vie communautaire conçoit, planifie et organise les activités de loisirs et les événements à saveur culturelle en fonction des orientations stratégiques, des besoins des citoyens et des attentes du conseil municipal. Il/elle dirige l'ensemble des activités de la bibliothèque et de la vie communautaire et est responsable de la rédaction et de la mise en œuvre des politiques, des programmes et des plans d'action en lien avec son service.

Principales responsabilités

- Élaborer la vision stratégique de son service et assurer la réalisation des plans d'action visant l'atteinte des objectifs fixés ;
- Planifier, concevoir et mettre en œuvre la programmation des loisirs et des événements culturels;
- Développer et planifier les activités et infrastructures de loisirs dans les parcs (équipement, cours et accessoires : pickleball, hockey, balle molle, etc.) ;
- Encadrer, collaborer et/ou siéger sur différents comités municipaux ou divers organismes locaux;
- Assurer la gestion et l'offre des divers services reliés aux loisirs et à culture de la Municipalité (plage du lac Raymond, bibliothèque, camp de jour, etc.).
- Assurer l'évaluation régulière des opérations de son service en procédant aux ajustements nécessaires au besoin ;
- Contrôler le travail des employés sous sa supervision en assurant le recrutement, la formation, la gestion des performances et le développement professionnel du personnel sous sa responsabilité;
- Superviser la personne ou les ressources responsables de la mobilité sur le territoire en assurant la gestion de toutes les questions qui y sont associées;
- Développer des partenariats et collaborations diverses et représenter la Municipalité lors d'activités communautaires et rencontres régionales ou auprès d'organismes et institutions reliés au loisir et à la culture (organismes communautaires, associations de citoyens, partenaires municipaux, etc.);
- Recruter et former des bénévoles pour assurer la réalisation des diverses activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs se déroulant sur le territoire de la Municipalité;
- Préparer le budget annuel de son service et assurer le respect et le contrôle du cadre financier en effectuant les suivis budgétaires requis;

- Rechercher les programmes de subventions disponibles et élaborer les demandes pertinentes.

Exigences requises

- Formation universitaire en loisirs, culture et tourisme, en récréologie, ou dans un domaine connexe. Toute expérience ou combinaison de formations pertinentes équivalentes seront considérées;
- De 3 à 5 ans d'expérience pertinente. Une bonne connaissance du milieu municipal constitue un grand atout;
- Excellente maîtrise de la langue française. Bonne connaissance de l'anglais, un atout.
- Maîtrise de la gestion des réseaux sociaux, de logiciels de graphisme et de la suite MS Office.

Habilités

- Capacité en gestion de priorités multiples;
- Fortes aptitudes analytiques et à la prise de décision ;
- Sens de l'organisation, de la planification et une excellente rigueur professionnelle.
- Fortes habiletés relationnelles et capacité à interagir efficacement avec une variété de parties prenantes ;
- Grand sens du service à la clientèle et de la diplomatie ;
- Excellentes compétences en communication écrite et verbale;
- Autonomie et Initiative;
- Créativité et esprit novateur;
- Leadership participatif et fortes aptitudes en gestion d'équipe

Conditions de travail :

La semaine régulière de travail est de 28 heures, soit 4 jours/semaine. Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux. À noter que l'échelle salariale pour cet emploi varie entre 39,01 \$ et 43.15 \$ de l'heure.

Toute personne intéressée et possédant les qualifications requises peut soumettre son curriculum vitae par courriel à communications@val-morin.ca, **avant le 5 avril**.